



ELABORER UN DIAGNOSTIC DE MON ENTREPRISE

MON PROJET :

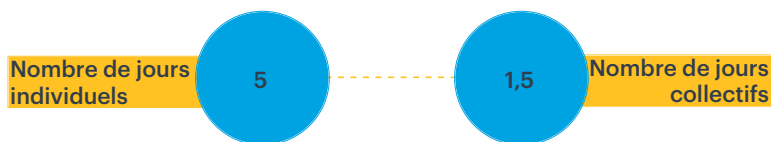
Prioriser les actions de mon entreprise en construisant un plan d'actions. Plus précisément, je recherche de l'aide pour réaliser un diagnostic afin de construire un parcours d'accompagnement vers les programmes conseils de la Région.

CE PROGRAMME VOUS PERMET DE :

- Obtenir les conseils de consultants en excellence organisationnelle ou en technologies
- Réaliser une étude comparative des concurrents de son organisation selon le référentiel «Excellence» du label Mont-Blanc Industrie
- Réaliser un diagnostic selon le référentiel Alliance Industrie du Futur (AIF) et construire une feuille de route de transformation

CONTENU DU PROGRAMME :

Ce programme propose aux entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes un **parcours court** qui donne accès à un accompagnement-conseils :



Le chef de projet régional et territorial ainsi que des consultants spécialisés vous accompagneront tout le long de votre parcours collectif et individuel : un accompagnement à la carte en fonction du profil de votre entreprise et de votre besoin.

QUELS SONT LES POINTS D'ATTENTION ?

Cette aide s'adresse aux entreprises TPE, PME et ETI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et relève du régime des minimis.

COMMENT POUVONS NOUS VOUS AIDER ?

Nous pouvons prendre en charge 70% de la prestation globale :

- Coût total : 8 300 € HT
- Reste à charge entreprises : 2 490 € HT

QUELLES SONT LES PROCHAINES ETAPES ?



- Je m'informe et j'identifie l'aide qui correspond à mon projet



- Je constitue et dépose un dossier de demande d'aide auprès de l'intermédiaire désigné par la Région



- Ma demande est instruite par l'intermédiaire désigné par la Région



- Je recois l'aide financière ou la prestation

QUI CONTACTER ?

Frédéric DESCAVES – CETIM

☎ 06 76 47 26 49 ✉ frederic.descaves@cetim.fr



En partenariat avec :

